

Rapport d'Evaluation Rapide de Protection

—

Mali 2013



Mai, 2013
Cercles de Mopti et de Gao
Mali

Contenu

RESUME EXECUTIF.....	3
I. INTRODUCTION.....	7
II. OBJECTIF.....	8
III. METHODOLOGIE.....	8
Outils de collecte de données.....	8
Période et espace géographique et acceptation de la communauté, consultation.....	8
Gestion de Donnes.....	11
Contraintes.....	Erreur ! Signet non défini.
IV. RESULTATS.....	13
Thématique 1 : Protection communautaire.....	13
Thématique 2 : Cohésion sociale.....	16
Thématique 3 : Mouvement de populations.....	18
Thématique 4 : Violences basées sur le Genre (VBG).....	21
Thématique 5 : Protection de l'Enfant.....	24
Thématique 6 : Résilience.....	27
V. RECOMMANDATIONS.....	31

RESUME EXECUTIF

Au Mali, la Communauté Internationale déploie une action humanitaire exceptionnelle en faveur de la population affectée par la crise malienne. Cependant, la planification efficace de ces interventions ainsi que le suivi et l'évaluation de leur mise en œuvre continuent d'être limitée par un manque de données sur les problèmes de protection, ceci tant dans les zones de déplacement que dans les zones de retour.

Renforcer la protection et l'aide aux individus affectés par le conflit au Nord Mali et en situation de vulnérabilité est essentiel pour la crédibilité de la réponse humanitaire durant le deuxième semestre 2013.

L'exercice pilote de l'« Evaluation Rapide de Protection » (ERP) consiste à fournir des informations clés sur cinq thématiques de protection, les besoins de protection des retournés, des déplacés, des communautés hôtes et des communautés restées sur place ainsi qu'un aperçu quant aux capacités de résilience et aux ressources des communautés et services.

Afin de disposer d'un outil de collecte, de gestion et de diffusion des données, une fiche d'enquête (ERP) a été élaborée pour i) mieux appréhender les tendances des problématiques de protection, ii) évaluer les risques de protection, iii) élaborer des réponses adaptées aux différents besoins de protection et contextes. Cette action s'inscrit dans le cadre de la finalisation des outils d'évaluation rapide de protection développée par le Cluster protection afin d'améliorer la pertinence de la réponse humanitaire.

Il est néanmoins important de préciser qu'il s'agit d'un exercice **pilote** qui a certes permis d'obtenir un aperçu quant au besoin de la protection, mais qui a également montré des difficultés et des lacunes relatives à la méthodologie de travail et à la fiche d'enquête ERP.

Cet exercice s'est déroulé du 22 avril au 15 mai 2013. Six (6) sites ont été ciblés : trois (3) dans le cercle de Mopti, dans les communes de Mopti (Médina-Koura), Sévaré (quartier Chauffeur), Sokoura (Sokoura) et trois (3) dans le cercle de Gao, dans la commune de Gao (Dioulabougou, Aldjanabandja et Château).

452 entretiens ont été réalisés ; en tout plus de **3000 individus** (1200 femmes, 1000 hommes, 400 jeunes filles, 500 jeunes hommes, 10 informateurs clés et 15 autorités locales) incluant **des PDIs, des retournés, des communautés hôtes et des populations non déplacées** ont été enquêtés. Les entretiens ont été menés généralement en groupes de discussion afin d'obtenir plus d'informations en moins de temps.

Plus de la moitié de ces 452 entretiens a été effectuée dans le cercle de Mopti (soit 64%) tandis que dans le cercle de Gao 162 entretiens ont été réalisés (soit 36%).

I/RESULTATS

Les résultats sont présentés en respectant les thématiques abordées dans la Fiche « Evaluation Rapide de Protection ».

Thématique 1 : Protection Communautaire

La problématique de protection est d'une manière générale plus inquiétante dans le cercle de Gao ; le fait qui s'explique sans doute par une occupation importante de cette ville pendant plusieurs mois par les groupes armés.

Préoccupation permanente concernant la sécurité et les problèmes de protections dans la commune de Gao

Dans le cercle de Gao, 97%¹ notent des cas de vol et confiscation des biens, 87% parlent des cas de vols armés, 79% rapportent des violences physiques, 60% des personnes enquêtées apportent des cas d'exécutions sommaires, 57% signalent des cas de travaux forcés tandis que 47% évoquent de fréquents enlèvements de personnes. En revanche, dans les communes de Mopti, Sévaré et Sokoura les PDIs constatent que le niveau de sécurité y est plus élevé, mis à part les vols ou confiscation de biens qui préoccupent toujours 73% de la population. Seul 21% des personnes enquêtées se soucient des exécutions sommaires qui sont pour la plupart définies comme de *faibles*. Les enlèvements de personnes n'ont été évoqués que par 4% des enquêtées.

Accès limité à l'assistance des personnes vulnérables issues du conflit dans les cercles de Mopti et Gao

40%² des personnes enquêtées ont relevé une *faible* consommation de nourriture. Plus de 60% des enquêtés de cercle de Gao ont définie la consommation de la nourriture comme étant *faible*. Quant au cercle de Mopti, 30% estiment que les repas sont d'une fréquence *faible*. En outre, une grande partie des PDIs issus des focus groupes avouent n'avoir reçu aucune assistance directe depuis leur arrivée dans le quartier de Sokoura et de Médina Koura, contrairement aux PDIs sur le camp organisé de Sévaré qui bénéficient d'une assistance alimentaire continue et de distribution de NFI.

Non disponibilité de la documentation civile

70% des enquêtés sont préoccupés par la problématique de la documentation civile ; en effet, tout particulièrement dans la ville de Gao, les retournés ne disposant pas de documentation civile et engagés dans un processus de retour, se voient obligés de dépenser 500 à 1000 F à chaque passage d'un barrage de police ou de gendarmerie, soit 3500 à 7000 F sur un total de 7 barrages.

Thématique 2 : Cohésion sociale

55% des enquêtés mentionnent l'existence de tensions conflictuelles inter/intracommunautaires latentes dans les zones de Gao qui étaient présent avant la crise et qui persistent également à l'heure actuelle; plus de 50% se montre très préoccupée par cette problématique. Les problèmes de conflits intercommunautaires sont particulièrement présents dans le quartier Aldjanabandja sans doute à cause de la faible communication entre les différentes communautés. 40% des entretiens relève

¹ NB/ Les données présentées dans ce rapport expriment l'appréciation des populations interrogées quant aux six (6) thématiques abordées dans la fiche ERP. Dans ce rapport, «une réponse» ou «un entretien» implique que l'information a été partagée soit à travers un entretien avec un/e informateur-clé soit un entretien mené en groupe de discussion. Par exemple, 10 % des personnes interrogées, sur l'ensemble des sites, se prononcent sur une thématique précise, signifie que dans 10% des 452 entretiens, il a été indiqué que cette problématique existe qu'elle soit définie d'un niveau faible, moyen, ou élevé. Si l'on fait référence au cercle de Gao en particulier, 10% signifié que 10% des 162 personnes interrogées dans ce cercle estime qu'une thématique de protection existe qu'elle soit faible, moyenne ou élevée. Tandis que pour le cercle de Mopti ce % se rapporte aux 290 entretiens réalisés.

² Lorsque l'intensité est spécifiée, le pourcentage signifie que parmi les personnes ayant mentionné le manque de repas, 15% a spécifié que ceci est d'un niveau *faible*.

également qu'il existe des conflits entre les autorités et la population. Les conflits intercommunautaires ont été évoqués également par les enquêtés de Mopti (47%), mais demeurent d'une *faible* importance pour 92% de ceux-ci. Les principaux souhaits des participants aux focus groupes pour le retour à une bonne cohésion sociale sont la fin de l'impunité des coupables et l'intervention des autorités locales dans la recherche des solutions aux différends entre les communautés.

Thématique 3 : Mouvements

Plus de 50 % des PDIs enquêtés, dans le cercle de Gao, font état d'une intention de retour, tandis que dans le cercle de Mopti 87% des PDIs souhaitent retourner. Plus de 80% PDIs des deux zones ont exprimés difficultés liées au retour, notamment de transport et de manque d'information dans leurs zones potentielles de retour.

Thématique 4 : Violences Basées sur Genre

50% des PDIs enquêtés font état de violences basées sur le genre. 65% des enquêtes indiquent la problématique de viol. Cependant, celle-ci est définie comme *faible* par les enquêtés de Mopti (94%), tandis qu'elle est perçue comme *élevée* ou *moyenne* par ceux de Gao (75%). Plus de 50% des personnes enquêtées ont tout particulièrement exprimé leurs inquiétudes quant à la libre circulation des femmes et des filles.

Thématique 5 : Protection de l'enfance

Les pratiques sociales qui exposent les enfants à la violence, abus et exploitation font partie des inquiétudes des populations des deux cercles. 48% des enquêtés font état de la problématique des violences physiques, 36% mentionnent des violences sexuelles, 41% mentionnent des enfants déscolarisés (le taux est cependant plus élevé à Gao) favorisant la présence de ces derniers dans les activités économiques. 36% des enquêtés évoquent la problématique des enfants séparés qui seraient davantage exposés à des violations. 33 % des enquêtés font état d'actes de violences sexuelles sur les enfants. Dans le cercle de Gao, 56% des enquêtés ont mentionné la problématique de recrutement des enfants dans les groupes armés ; la problématique qui semble quasiment absente dans le cercle de Mopti. Toujours à Gao, la problématique des jeunes filles déjà mères est également plus élevée que dans le cercle de Mopti ainsi que celle relative à l'exploitation sexuelle. Dans la totalité des localités visitées, la problématique des jeunes filles a été évoquée par 11% des enquêtés.

Thématique 6 : Résilience³

Capacité des communautés

Dans les communes de Sokoura, la capacité de résistance et d'adaptation de certaines familles d'accueil montre un essoufflement. 85% des personnes enquêtés évoquent la problématique de présence de l'Administration qui est définie comme moins importante qu'avant la crise par 47% des ceux-ci. 72% des enquêtés témoignent également d'un manque d'assistance, notamment dans la distribution des NFI ; problème qui est estimé plus important dans le cercle de Gao (87%). Les personnes interrogées de cercle de Gao ont également noté la diminution importante de la prise en charge médicale après la crise.

³ A la différence des autres thématiques, les questions relatives à la thématique de la résilience abordé spécifiquement une différenciation entre la période avant la crise et après la crise.

Faible capacité de réponse inter-agence

Les zones ayant fait l'objet d'enquête disposent d'une faible capacité de réponse face aux problématiques protection relevées par l'évaluation rapide de protection. Faute d'un système de référencement opérationnel, les populations ont de plus en plus besoin de protection.

Au terme de cette enquête pilote et à la lumière des résultats qui en ont résulté et des observations réalisées pendant la collecte des données, quelques enseignements et recommandations méritent d'être tirés pour contribuer à la réponse humanitaire :

II/RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

Pour répondre aux besoins de protection, on recommande que le Groupe de Protection incluant le sous-groupe sur la protection des enfants et la violence basée sur le genre prennent les mesures suivantes⁴ :

1. Ajuster les outils ERP pour prendre en compte les PDIs non enregistrés, les lieux d'origine, les groupes ethniques et intégrer une septième thématique sur l'assistance reçu.
2. Développement d'une complémentarité entre le CMP/DTM pour réaliser une analyse de protection plus élaborée et permettre de trianguler les informations.
3. Acquérir de la technologie spécifique pour la mise en œuvre des activités de monitoring de protection à partir des outils d'ERP.
4. Effectuer régulièrement des missions d'évaluation sécuritaire et des besoins humanitaires dans les zones potentielles de retour des PDIs afin de fournir informations actualisées et faciliter une prise de décision éclairée sur la les interventions prioritaires.
5. Plaidoyer pour un accès égal à l'aide, conformément aux principes humanitaires, indépendamment du statut d'enregistrement des PDIs.
6. Plaidoyer (local>national>régional) pour l'évolution du processus de cohésion sociale et pour l'amélioration de la situation sécuritaire après les élections présidentielles, car la décision des réfugiées de retourner ou non en particulier dépendra essentiellement de ces deux aspects.
7. Privilégier les programmes, projets visant le relèvement communautaire en parallèle avec l'assistance traditionnelle en situation d'urgence.
8. Etablir un mécanisme de référencement entre organismes afin d'apporter une réponse aux problèmes adaptées aux problèmes de protection.
9. Renforcer les mécanismes de prévention et de réponse immédiate dans les cas de violence, exploitation et abus des enfants et des femmes favorisant des plaintes dans les cas de graves violations.
10. Initier des activités d'IEC pour réduire les pratiques sociales communautaires qui exposent les enfants à la violence, abus et exploitation.
11. Favoriser et accompagner le rétablissement de services sociaux de base.
12. Favoriser le partage des informations et analyse dans une dimension transfrontalière afin de proposer des réponses adéquates aux besoins des personnes dans une optique de long terme et pour une stratégie de stabilisation.

⁴ Ces recommandations sont doubles : a) elles répondent à la nécessité de mieux cadrer la fiche ERP et incluent les observations et contributions des acteurs de protection afin d'améliorer la pertinence de la fiche ; b) elles adressent des problématiques pour améliorer la gestion de l'information et son utilisation dans le cadre de la réponse programmatique.

I. INTRODUCTION

Entre fin mars 2012 et janvier 2013, la partie nord du Mali a été sous l'occupation des groupes armés. Lors de cette insurrection, la ville de Gao, à l'instar des autres villes du nord, est tombée sous le contrôle des membres du groupe armé touareg, Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA). Ce mouvement a été rapidement supplanté par des mouvements islamistes plus radicaux qui instaurent la charia, tels qu'un groupe d'opposition armé pour l'unicité du djihâd en Afrique de l'Ouest (MUJAO).

Les combats dans le cercle de Gao ont été accompagnés systématiquement de violations du Droit International Humanitaire et des Droits Humains, perpétrés non seulement par les groupes armés mais également par l'armée malienne, tels qu'exécutions extrajudiciaires, viols, confiscation des biens, vols à main armée, violences physiques, coups et blessures, enlèvements de personnes, travaux forcés etc. Ces exactions ont touché particulièrement les femmes et les enfants. Quoique, suite à l'intervention conjointe des armées française et malienne, la zone ait été évacuée de l'emprise des islamistes radicaux, les exactions et violations des droits dans le nord du pays continuent. Le rapport d'Amnesty International indique des cas de disparitions forcées et d'exécution extrajudiciaires exercées par l'armée malienne ainsi que d'autres atteintes aux droits humains exercées par les groupes armés, notamment le MUJAO.

Bien que la population de la région de Mopti n'ait pas été touchée avec la même intensité et que la communauté humanitaire ne parle plus d'une crise aiguë, les populations ont subi des répercussions de la situation du Nord Mali et présentent toujours un état de fragilité extrême avec des besoins en termes de protection, de sécurité alimentaire, de santé, d'éducation et de nutrition.

Cette crise a exacerbé les problèmes déjà existants au Mali. Malgré l'instauration d'une certaine stabilité politique, les zones du Nord Mali demeurent vulnérables, des tensions intercommunautaires persistent et la situation humanitaire reste précaire.

De nombreuses personnes ont été déplacées et ont perdu leur maison, leurs biens et leurs réseaux sociaux. En outre, les mécanismes et les réseaux de soutiens – y compris les activités socio-économiques pour les femmes – sont perturbés, engendrant ainsi la perte de moyens de subsistance. A cela s'ajoutent de mauvaises campagnes agricoles dues non seulement au conflit mais également aux perturbations climatiques, entraînant une insuffisance de pâturage qui se traduit par des pertes de bétail – la source principale de revenus dans la région.

Depuis 2012, début du conflit au Nord Mali, environ 431 000 personnes seraient déplacées (dont 260 000 à l'intérieur du pays et plus de 170 000 dans les pays voisins). 4,4 millions de personnes auraient besoin d'une aide humanitaire (source OCHA).

Le Cluster Protection au Mali a été activé en avril 2012 suite à la crise, à la demande de l'Equipe Pays Humanitaire dont HCR est le lead. Le Cluster Protection focalise ses efforts sur la mise en place d'un système de collecte de données permettant une analyse de l'évolution de la situation humanitaire, leur transmission et diffusion pour une meilleure réponse humanitaire, la définition de priorités opérationnelles communes ainsi que la mesure de l'impact des actions humanitaires.

Afin de disposer d'un outil pour mieux saisir les problématiques de protection, le Groupe Technique de monitoring de protection a élaboré une fiche d'enquête pour mieux appréhender ces tendances des problématiques de protection, évaluer les risques et les réponses à y apporter. Cette fiche – Evaluation Rapide de Protection (ERP) est composée de sept (7) séquences : information générales, protection communautaire, cohésion sociale, mouvement de population, violences basées sur le

genre (VBG), protection de l'enfance et résilience qui nécessitent un exercice pilote pour apprécier sa capacité à répondre aux besoins du Cluster Protection.

II. OBJECTIF

L'objectif du REP est de cerner rapidement les problèmes de protection qui affectent les populations dans les zones de conflit au nord du Mali. L'accent est mis sur les risques et les vulnérabilités afin de proposer des réponses adéquates ainsi qu'un plaidoyer auprès des acteurs concernés, notamment à travers des recommandations pertinentes.

A cette fin, l'exercice pilote du REP a pour but de réaliser les principaux objectifs suivants :

- Contribuer à établir des outils inter-agence pour la collecte d'informations au profit du groupe protection et le groupe de monitoring de protection.
- Mieux comprendre, au niveau communautaire, les tendances de protection et les préoccupations des personnes affectées par le conflit, particulièrement pour mobiliser des ressources financières afin de réduire les souffrances des populations
- Utiliser les résultats en vue de mieux concentrer les ressources existantes pour une planification de la réponse humanitaire.

III. METHODOLOGIE

1) Outils de collecte de données

Les outils de collecte d'informations de l'évaluation rapide ont été développés par le Groupe de Travail Technique de Cluster protection pour le monitoring de protection. Les outils comprennent :

- Un questionnaire comprenant des informations générales et six (6) thématiques de protection
- Un guide méthodologique d'entretien
- Une base de données⁵

Au terme de ce processus, un manuel standard des opérations (annexe 3) a été élaboré selon les besoins identifiés durant la phase de pilotage.

2) Période et espace géographique et acceptation de la communauté, consultation

L'exercice pilote de l'Evaluation Rapide de Protection s'est déroulé du 22 avril au 15 mai 2013 dans les cercles de Mopti et Gao.

Cercle	Commune / Quartier	Sites
MOPTI	Mopti	Médina-Koura
	Sokoura	Sokoura
	Sévaré	Quartier Chauffeurs

⁵ Le guide méthodologique d'entretien et la base de données sont à la disposition des partenaires aux bureaux de DRC.

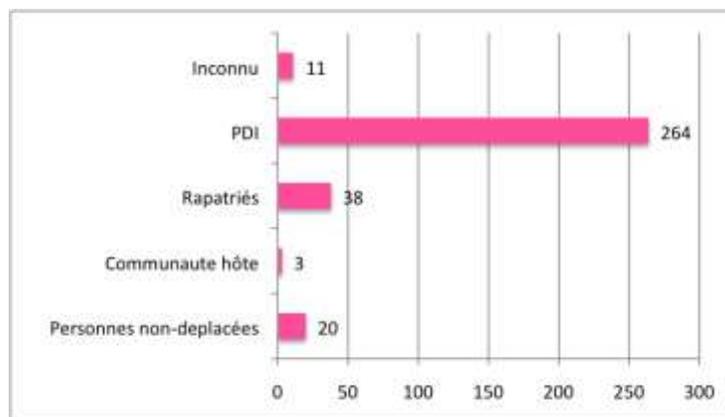
GAO	Gao	Château
		Dioulabougou
		Aldjanabandja

Cette phase a couvert au total six (6) quartiers ; trois (3) dans le cercle de Mopti, les communes de Mopti (Médina Koura), Sokoura (Sokoura) et Sévaré (Quartier Chauffeur) et trois (3) dans le cercle de Gao (Château, Djoulabougou, Aldjanabandja). Ces sites ont été retenus à l'issue des échanges avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la Clinique Juridique de Mopti, les autorités locales pour le cercle de Mopti et l'ONG nationale TASSAGHT ainsi que les autorités locales pour Gao. Nous avons pris en considération les connaissances des acteurs humanitaires de la zone qui, y ayant apporté une assistance, possèdent une bonne maîtrise des mouvements des populations.

3) Cibles

Une stratification à quatre variables de la population affectée par la crise au nord Mali a été faite à partir des personnes déplacées internes (PDI), des communautés hôtes, des retournés et des populations non déplacées. Les personnes ont été interviewées en focus groupe selon un échantillonnage raisonné⁶.

Figure 1 : Répartition des entretiens par cible



4) Typologie des entretiens

452 entretiens se sont déroulés dont 242 groupes de discussion, 190 entretiens individuels, 15 rencontres avec des autorités et 5 entretiens fortuits ; plus de 3000 individus (1200 femmes, 1000 hommes, 400 jeunes filles, 500 jeunes hommes, 10 informateurs clés et 15 autorités locales) incluant des PDI, des retournés, des communautés hôtes et populations non déplacées restées dans les zones du conflit. L'intégralité des entretiens a été réalisée sur sept (7) séquences⁷ avec ces différents groupes. Ainsi, 15 entretiens bilatéraux ont été effectués avec les autorités locales afin de recueillir leurs avis sur la situation sécuritaire globale, la problématique de déplacement et de retour ainsi que sur les activités humanitaires. De même, des rencontres bilatérales avec des victimes de la crise

⁶ Par l'échantillonnage raisonné on entend le choix d'un échantillon sur la base d'une ou de plusieurs caractéristiques fixées à l'avance. L'objectif est de recueillir des renseignements sur les membres de la population possédant ces caractéristiques. Cette méthode est plus utile pour décrire un phénomène que pour établir des déductions statistiques sur l'impact que celui-ci a sur la population étudiée. Cette définition est adaptée du Guide Pratique de Suivi & Evaluation des Projets de Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

⁷ Les (7) séquences figurant dans la fiche d'enquête REP sont : information générales, protection communautaire, cohésion sociale, mouvement de population, violences basées sur le genre (VBG), protection de l'enfance et résilience

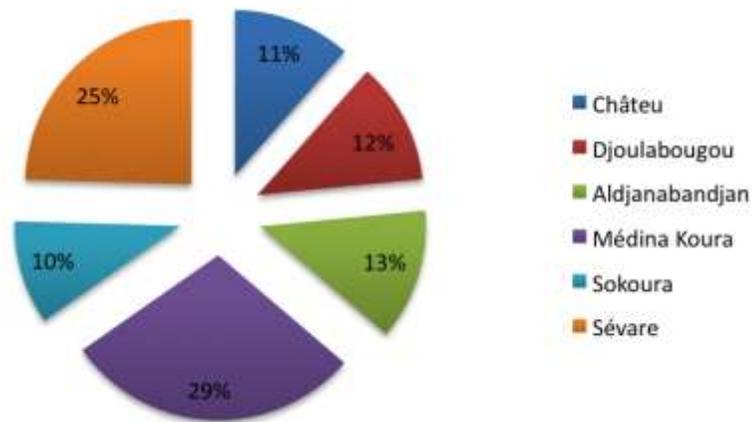
répertoriées par les ONG nationales ont eu lieu qui a permis d'apprécier l'impact de la crise sur leur vécu quotidien.

Dans la commune de Gao, un état des lieux du caractère social et économique a pu être fait grâce à des entretiens avec des groupements des femmes. Ajoutons les observations directes telles que des visites de sites, d'écoles et même des ménages afin d'évaluer l'état de leurs biens.

Enfin, à la fin de chaque journée, les observations et commentaires ont été examinés et confrontés sous le contrôle du superviseur.

Les données des 452 entretiens se répartissent comme suit : 36 % dans le cercle de Gao (Château 11%, Djoulabougou 12% et Aldjanabandjan 13%) et 64 % dans le cercle Mopti (Médina Koura 29%, Sokoura, 10 %, et de Sévaré 25%). Le plus grand nombre des entretiens a été effectué, comme la figure 2 le présente, à Médina Koura dans le cercle de Mopti alors que le site Sokoura a été le moins exploité.

Figure 2 : Répartition des entretiens par site



Les 242 focus groupes regroupent une moyenne de 12 personnes représentatives de groupes de garçons, de filles, d'hommes, de femmes mais aussi des communautés de PDIs et d'accueil, des communautés restées sur place durant la crise et tiennent compte de la diversité basée sur l'âge, le sexe et le groupe ethnique.

5) Etapes préparatoires à l'exercice

Plusieurs activités ont marqué la préparation de la mission, en particulier la rencontre avec les partenaires, la préparation de la collecte de données et la formation des enquêteurs et des superviseurs.

Rencontre avec les partenaires

La première rencontre avec le partenaire de mise en œuvre – Association des Femmes Juristes du Mali/Clinique Juridique de Mopti – s'est tenue le 22 avril 2013 à Mopti dans les locaux de DRC à Sévaré. La seconde a eu lieu le 29 avril 2013 à Gao dans les locaux du partenaire l'ONG locale TASSAGHT.

Au cours de ces rencontres, DRC a présenté aux partenaires la démarche globale de l'évaluation rapide de protection, les outils de collecte de données, le cadre théorique ainsi que les objectifs de l'étude.

Identification de l'équipe de l'enquête

La préparation de la collecte des données a commencé par la mobilisation du personnel de la Clinique Juridique de Mopti et de l'ONG TASSAGHT. Au total, 17 personnes ont été sélectionnées, dont deux superviseurs et 15 enquêteurs, soit cinq enquêteurs (2 femmes et 3 hommes) et un superviseur (une femme) membres de la Clinique Juridique de Mopti et dix enquêteurs (6 hommes et 4 femmes) et un superviseur (une femme) membre de l'ONG TASSAGHT.

Formation des enquêteurs et des superviseurs

La formation des enquêteurs et du superviseur a eu lieu le 23 avril 2013 dans les locaux de DRC pour la zone de Mopti et le 30 avril 2013 dans ceux de TASSAGHT pour la zone de Gao.

Au cours de cette séance, DRC a dans un premier temps, présenté le cadre général d'intervention à travers la définition de l'opération de l'enquête de l'Evaluation Rapide de Protection, la population cible, les types d'entretiens et les données qualitatives à collecter à partir de la fiche d'enquête. Dans un second temps, la procédure de collecte et le déroulement des entretiens à travers des questions ont été expliqués aux équipes de suivi ainsi qu'au personnel de collecte de données.

DRC a insisté sur le fait que la fonction essentielle du superviseur est l'établissement du contact avec les autorités locales, la gestion du matériel de travail, le contrôle du travail des agents enquêteurs et l'établissement du lien entre le travail de terrain et la direction technique de l'ONG. Quant aux agents enquêteurs, leur rôle essentiel est de procéder aux enquêtes de terrain avec les focus groupes et personnes cibles. Les entretiens avec les autorités restent la responsabilité des superviseurs.

6) Gestion de Données

Collecte des données

A Mopti, l'enquête devrait se dérouler initialement entre le 25 avril et 08 mai 2013. Cependant, l'équipe a été obligée de prolonger les rencontres d'une semaine, soit jusqu'au 15 mai 2013. A Gao elle s'est tenue du 1^{er} au 6 mai 2013.

La première étape dans les zones opérationnelles de Gao et Mopti a consisté à prendre contact respectivement avec la Direction Régionale du Développement Social et les chefs de quartiers afin de présenter l'équipe et les objectifs de l'enquête. La seconde étape a consisté à procéder à la prise de contact avec les leaders communautaires, puis à la reconnaissance de la localité ainsi qu'à l'identification et à l'information des cibles. Les enquêteurs ont recueilli des informations relatives à l'effectif de la population, la répartition en nombre de cet effectif selon le statut de déplacement (déplacés, communautés hôtes, retournés, populations non déplacées), son importance dans chaque zone. A l'issue de cet exercice, l'équipe a attribué un secteur par enquêteur sous le contrôle du superviseur pour l'administration du questionnaire.

Traitement et analyse des données

Pour le traitement des données le logiciel ACCESS a été utilisé ; quant à la réalisation des graphiques, l'équipe s'est servie du logiciel Excel.

Les données analysées et présentées dans ce rapport expriment l'appréciation des cibles interrogées sur les six (6) thématiques de la fiche de l'Evaluation Rapide de Protection.

Les pourcentages ont été calculés par rapport à l'ensemble des entretiens effectués dans chaque site. Par exemple, si le pourcentage exprimé est de 80%, ceci signifie que sur un ensemble de 15 entretiens la question aura été abordée dans 12 ; ainsi le pourcentage n'apparaît représentatif ni de l'ensemble des entretiens, ni de l'ensemble de la population. Il est important de préciser que les fréquences « faible », « moyenne » et « élevée » correspondent au même système d'évaluation.

Il est également important de souligner que les informations recueillies reflètent la situation telle que perçue par les personnes interviewées au moment de l'enquête. Par conséquent, ces données ne peuvent pas être considérées comme des faits avérés, car s'agissant d'avis souvent subjectifs et non représentatifs de l'ensemble de la communauté.

De plus, l'Évaluation Rapide de Protection ne prétend nullement remplacer les enquêtes qualitatives et de longue durée, mais surtout fournir des éléments pertinents pour une plus grande efficacité des tous les acteurs spécialisés et compétents. En effet, c'est à eux que revient, sur la base des éléments relevés dans le cadre de l'Évaluation Rapide de Protection, d'enquêter plus profondément, avant qu'une réponse appropriée puisse être apportée. En somme, les informations contenues dans ce rapport devraient permettre aux acteurs humanitaires de mieux orienter leurs interventions afin d'offrir une assistance plus efficace.

7) Contraintes

Quelques contraintes ont pu être relevées durant l'Évaluation Rapide de Protection mise en œuvre dans les communes de Mopti, Sokoura et Gao.

Contraintes liées à la Fiche d'Évaluation Rapide de Protection et formation des enquêteurs

L'exercice pilote de l'Évaluation Rapide de Protection a permis d'évaluer l'élaboration et la pertinence de la fiche. Il s'est avéré, lors de l'enquête, que certaines parties/thématiques ont été soit trop élaborées soit difficilement compréhensibles. Il s'agit tout particulièrement de la partie relative à la résilience (thématique 6) qui a été divisée en 33 sous questions. Il en ressort que cette partie doit être réduite et mieux expliquée aux enquêteurs. En effet, la multiplicité des questions relatives à la résilience ainsi que le manque de formation des équipes font que cette partie demeure peu fiable et représente ainsi des limites de ce rapport.

Contraintes liées à la faible connaissance du domaine de protection par les enquêteurs

Les enquêteurs ont parfois été confrontés à quelques difficultés de compréhension au cours des entretiens, liées à leur faible connaissance dans le domaine de la protection, et ceci bien que cette éventualité ait été prise en compte lors de la formation.

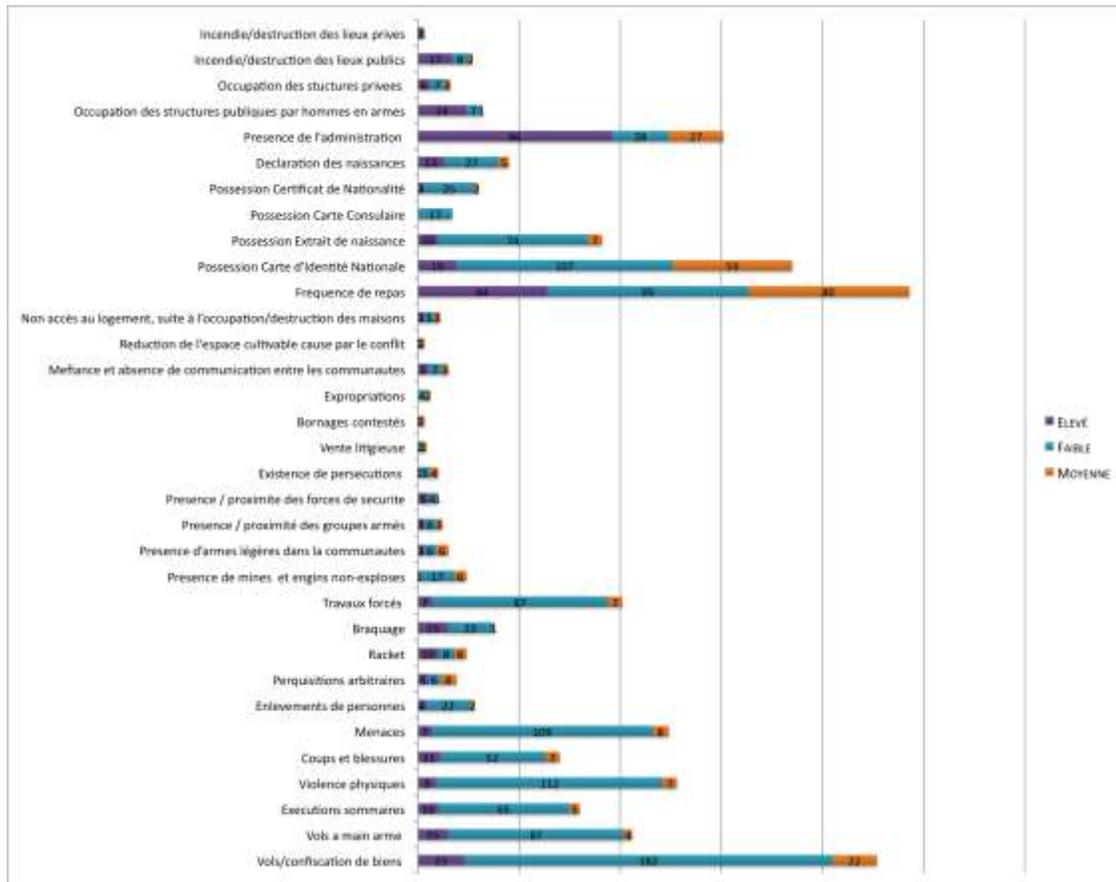
Contraintes liées à l'attitude des enquêtés

D'autre part, les enquêteurs ont également observé chez les personnes interrogées, une attitude passive ou conditionnée par la perspective d'une assistance matérielle ; dans d'autres cas, les personnes ne se sont pas présentées à l'entretien. Difficultés que la persévérance ainsi que l'expérience de l'équipe ont permis de surmonter la plupart du temps. Il est important de préciser que seule une minorité appartenant aux communautés Songhai à Gao a pris part aux différents focus groupes. Ces derniers ne se sont pas déplacés durant la crise.

IV. RESULTATS

Thématique 1 : Protection communautaire

Figure 4 : Problèmes de protection – Cercles de Mopti et Gao



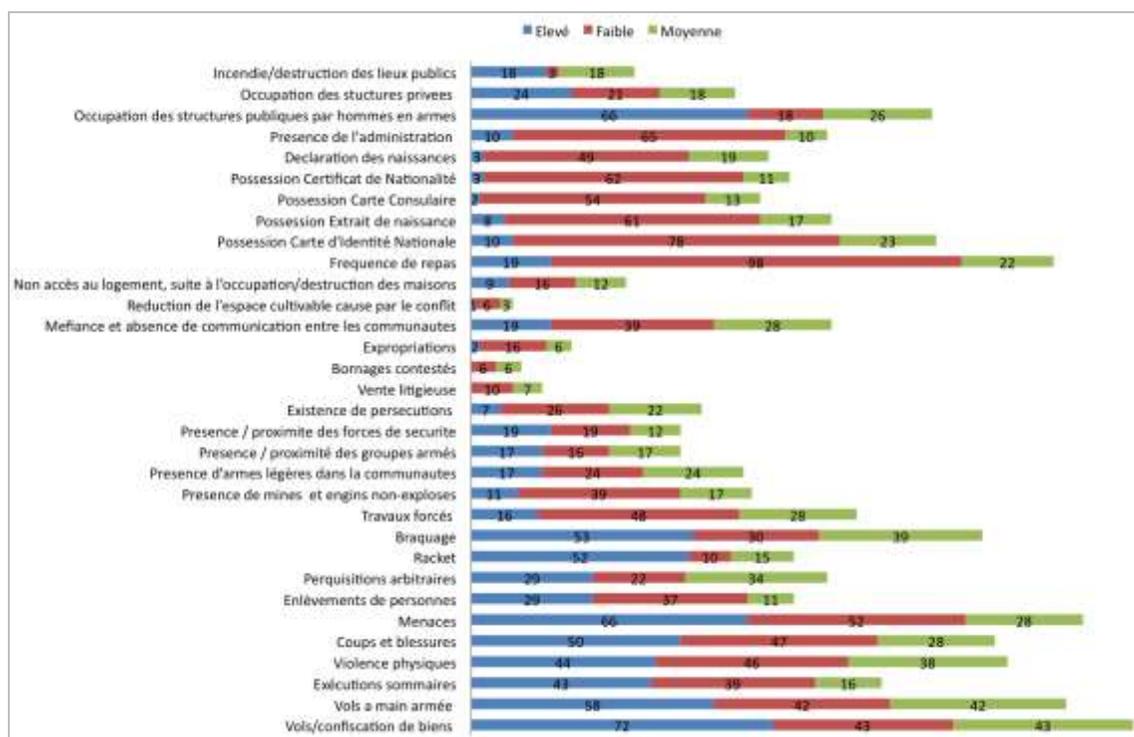
NB/ Les données présentées dans ces graphiques sont issues des informations recueillies au cours des 452 entretiens. Les chiffres sont calculés par rapport aux entretiens effectués dans l'ensemble des 6 sites. Par exemple, si 55 entretiens (100%) ont été effectués, un pourcentage de 60% signifie que la fréquence de la question aura été abordée dans 33 entretiens et que 60% des enquêtés auront exprimés une tendance sur une question donnée.

Dans les cercles de Mopti et Gao, les populations se sont montrées particulièrement soucieuses de la fréquence des repas. Celle-ci est définie comme faible/moyenne/élevée par la majorité des personnes enquêtées. Les vols/confiscations des biens, alors même qu'ils représentent une menace *faible*, ont été présentés comme un problème de protection majeur de même que la violence physique, les menaces et les travaux forcés. Le manque de présence de l'administration a été caractérisé *d'élevée* par des enquêtés. Enfin, plus de 40% des personnes enquêtées ont mentionné le manque de possession de documents administratifs – carte d'identité nationale et extrait de naissance. Le problème est particulièrement présent parmi les PDIs ; 55% d'entre eux affirment ne posséder ni la carte d'identité nationale, ni extrait de naissance.

Les principaux problèmes de protection évoqués par la population de Mopti et de Gao n'étant pas identiques, les deux cercles seront systématiquement présentés séparément.

1.1. Protection communautaire : Cercle de Gao

Figure 5 : Tendance de la problématique de protection dans le cercle de Gao



a) La situation sécuritaire et les problèmes de protection continuent d'être une préoccupation de la population dans les quartiers de Gao en dépit des opérations militaires en Février 2013.

Les fréquences les plus élevées de mauvaise situation sécuritaire se trouveraient dans les quartiers ciblés par l'Evaluation Rapide de Protection durant la présence des groupes armés. 98% rapportent des cas de vol et de confiscation des biens, problématique estimée comme *élevée* par plus de 45% des enquêtés. 88% s'inquiètent des vols armés également estimés comme *élevés* par 40% des enquêtés. Des violences physiques ont été évoquées par 79% et coupes et blessures par 77% des personnes mais définies comme *faibles* par 50% d'entre eux. 60% rapportent des exécutions sommaires (définies comme *élevées* par 43%), 57% des cas de travaux forcés, 48% évoquent des enlèvements de personnes durant la période de présence de ces groupes armés. A noter que 41% des enquêtés rapportent la présence d'engins de guerre non explosés et 58 % relèvent une proximité avec les éléments de forces armées occupant des édifices privés ou publics (cf. Tableau ci-dessous).

Zone d'occupation des structures privées et publiques par les forces et groupes armés à Gao	
Forces armées	Site d'occupation
Gendarmerie nationale du Mali	Habitation privée
Police nationale du Mali	Edifice public
Sapeur Pompier du Mali	Edifice public
Garde Nationale du Mali	Edifice public
Armée Malienne	Habitation privée
Armée Sénégalaise	Complexe culturel
Armée Nigérienne	Ecole CFP
Armée Française	Edifice public
Gouverneur	Maison privée
Préfet	Maison privée

Source communauté de Gao/ Mai 2013

Il est important de préciser que la présence des groupes armés, notamment l'armée nationale du Mali ainsi que d'autres forces de sécurité ne signifie pas une plus grande sécurité pour les populations. En effet, les forces armées et de sécurité ont été également impliquées dans les différentes violations des droits de l'homme non seulement pendant le conflit, mais également après la libération du Nord par les soldats français. Le rapport d'Amnesty International indique que des cas de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires, de torture et d'autres mauvais traitements auraient été commis par les militaires maliens en toute impunité (Amnesty International, 2013 :8).

65% des enquêtés mentionnent que le niveau de criminalité a diminué après la crise bien que le manque de sécurité et la violence restent préoccupants. Cette double tendance peut être expliquée par le fait que la communauté associe la criminalité à des infractions contre les biens (vol, abus de confiance, etc.) plus qu'à des violences proprement dites. Néanmoins, la réduction de la criminalité participe non seulement au retour des PDI dans la ville mais contribue à faire de Gao une ville d'accueil des déplacés en provenance de Kidal et de ses environs.

Le défi principal pour la communauté humanitaire demeure la promptitude à répondre en tout temps et en tout lieu à des besoins variables avec toutes les contraintes logistiques que cela comporte.

b) Manque de repas

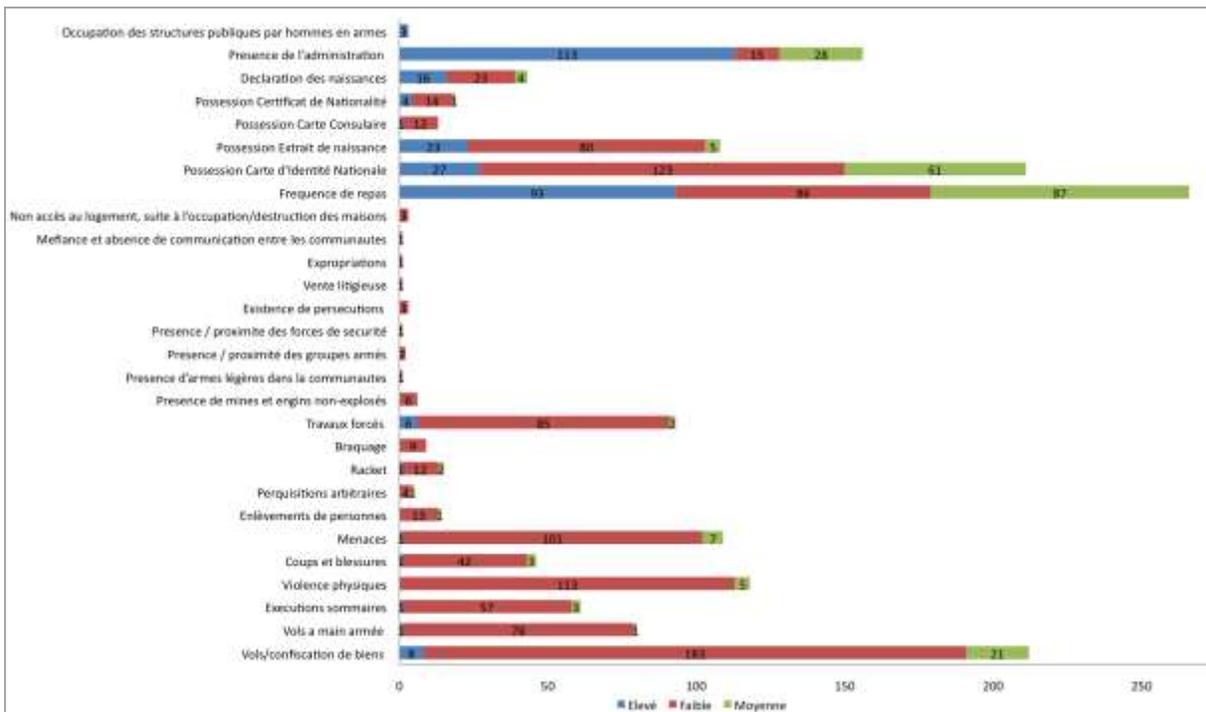
Selon l'enquête, la fréquence des repas des familles dans la zone de retour de la ville de Gao est d'un repas par jour. 86% des personnes ont évoqué la difficulté de se procurer la nourriture ; 70% de ceux-ci ont estimé la fréquence des repas *faible*. Le manque de moyens et le coût de la vie constituent les difficultés majeures d'accès à la nourriture. La principale source d'inquiétude est l'accessibilité financière aux céréales, plaçant les populations dans une situation d'extrême vulnérabilité. En outre, l'absence d'information dans les zones de retour participe à augmenter leur vulnérabilité. Ces populations nécessitent ainsi une aide dans le cadre d'un programme d'appui de protection et de moyens productifs agricoles et d'élevage. L'Évaluation Rapide de Protection a permis l'identification de plus de 300 ménages en provenance de Kidal qui laisseraient entendre qu'ils n'ont reçu aucune assistance depuis leur présence à Gao. Il est nécessaire d'identifier les vulnérabilités pour apporter rapidement une assistance directe.

c) Documentation administrative

L'absence des documents administratifs a été évoquée par 53% des enquêtés. 69% des personnes ont déclaré ne pas avoir la carte d'identité nationale, 53% ont des difficultés quant à la possession d'Extrait de naissance et 47% quant au certificat de nationalité. Le manque de documentation administrative pénalise davantage les PDI traversant des barrages lors de leur mouvement de retour. En effet, les retournés dans la ville de Gao ne disposant pas de documentation civile et engagés dans un processus de retour, se voient obligés de dépenser dans le processus de retour 500 F à 1000 F à chaque passage d'un barrage de police/gendarmerie soit 3500 à 7000 F sur un total de 7 barrages.

1.2. Protection communautaire : Cercle de Mopti

Figure 8 : Tendence de la problématique de protection Cercle de Mopti



a) La problématique sécuritaire demeure moindre

Dans le cercle de Mopti, les focus groupes de Sokoura (Sokoura), Mopti (Sévaré, Médina Koura) ont fait état de peu de problèmes liés à la thématique de la protection communautaire. Les entretiens ont relevé quelques inquiétudes de la part de la population quant aux vols/confiscations des biens (73% des personnes ont évoqué la problématique de viol mais qui demeure, selon 86% de ceux-ci, *faible*). En outre, 41% parlent des violences physiques, 38% se soucient de menaces et 32% rapportent des cas de travaux forcés qui demeurent cependant moindres.

b) Manque de repas

Bien que le manque de nourriture ait été évoqué par 92% des personnes enquêtés, il est défini comme *faible* uniquement par 32% des enquêtés.

c) Documentation administrative

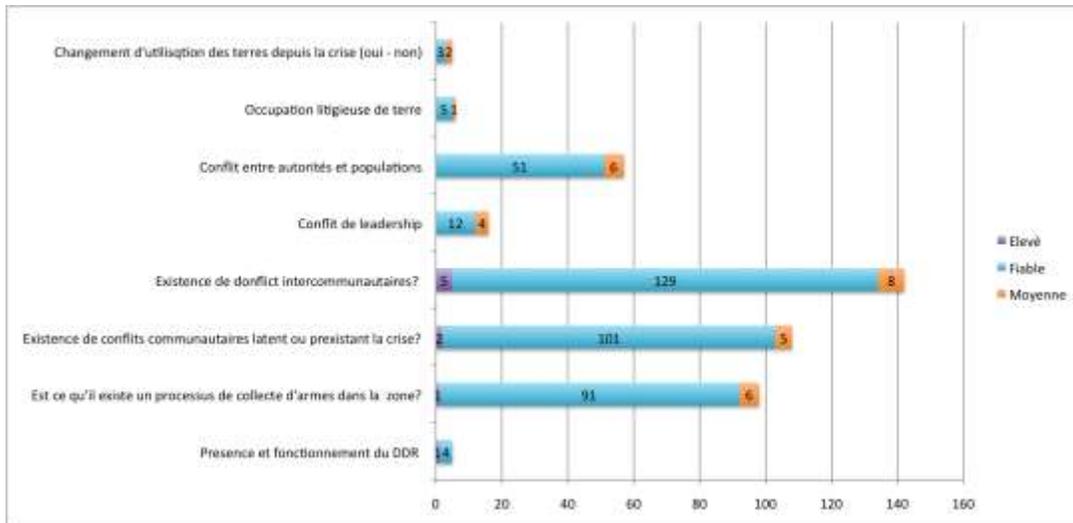
Le manque de documentation administrative a été également relevée par les enquêtés ; 73 % de ces derniers attestent ne pas posséder la carte d'identité nationale tandis que 37% évoquent le manque d'extrait de naissance.

Thématique 2 : Cohésion sociale

La situation de crise aiguë accentue généralement les tensions sociales existantes dans une communauté ou encore engendre de nouvelles tensions liées au conflit. En effet, avant la crise, les

rivalités ethniques étaient moins perceptibles mais l’immixtion des groupes armés et l’association de certaines communautés à ces groupes armés ont contribué dans une large mesure à raviver les tensions intercommunautaires dans le Nord du Mali.

Figure 9 : Cohésion sociale



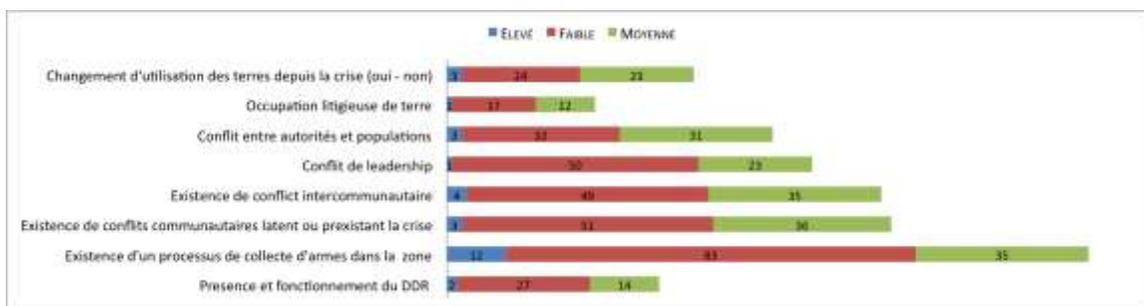
Les enquêtés se sont peu prononcés sur les thématiques liées à la cohésion sociale. Des problèmes liés aux conflits entre les autorités et populations, de leadership et intercommunautaires ont été relevés, mais demeurent cependant de *faible* importance. En outre, aucune présence d’un processus de DDR, bien qu’une collecte des armes dans la zone semble être en cours.

A Mopti, les populations enquêtées ont très peu abordé le problème de cohésion sociale, soit parce qu’elles considèrent qu’il est de très faible importance, soit parce qu’elles se refusent à en parler. Partant, nous ne présenterons que les problèmes de cohésion sociale dans le cercle de Gao.

2.1. Cohésion sociale : Cercle de Gao

La cohésion sociale est bien entendu plus difficilement envisageable dans les zones où la présence des Arabes ou groupes ethniques apparentés à ces derniers est davantage importante. Gao est dominé par quatre groupes ethniques : Songhaï, Tamashek/Touareg, Arabe, Daoussahaq. Du fait de la crise dans le Nord Mali, visant particulièrement les membres des communautés arabes, un nombre important de ces membres se serait réfugié dans les pays voisins, obtenant ainsi un statut de réfugiés.

Figure 10 : Cohésion sociale Cercle de Gao



La zone de Aldjanabanda regroupe des communautés diverses, telles que Tamasheks, Arabes, Bozo, Bambara, Haoussa, Yourouba, Songhaï, etc. Cette diversité des groupes ethniques engendre des problèmes de cohésion sociale plus importants que sur d'autres sites et les enquêtés ont tous noté la méfiance et l'absence de communication entre certaines communautés. Les communautés Arabes, en particulier les Tamasheks, témoignent de leur peur d'être éventuellement associés aux communautés censées collaborer avec des groupes armés. Une peur qui se justifie également par les exactions commises par MUJAHO envers des civils, notamment Touaregs, qui auraient publiquement manifesté leur soutien à l'intervention de libération de la zone du Nord (Amnesty International, 2013 : 23)

Selon les résultats de l'étude, 54% des enquêtes mentionne l'existence de tensions inter/intracommunautaires latentes dans les zones de retour, mais ces tensions demeurent de *faible* importance. Cependant, il ressort également que les tensions intercommunautaires existaient déjà avant la crise ; en effet, 56% des enquêtés témoignent des conflits latents préexistants à la crise et 54% mentionnent les conflits actuels. Si 80% des enquêtés parlent d'un processus de collecte des armes, celui-ci reste *faible* (pour 63% d'entre eux). Le processus de DDR n'a été évoqué que par 27% des enquêtés qui l'estiment *faible*. Il semblerait qu'il y ait une bonne collaboration avec les autorités locales, car uniquement 41% des enquêtés mentionne des tensions, mais *faibles* pour la plupart, entre les autorités et la population.

Pour les participants aux focus groupes, le retour à une bonne cohésion sociale passe par la fin de l'impunité des coupables et l'intervention des autorités locales dans la recherche de solutions aux différends entre les communautés.

Les tensions intercommunautaires sont également liées aux déplacements de populations. On remarque que seule une minorité de quelques milliers de personnes qui ont fui Gao pour se réfugier dans les pays voisins est rentrée au Mali. A l'analyse du conflit au Nord Mali ainsi que des points conflictuels observés durant les focus groupes, la décision des réfugiés de revenir ou non dépendra essentiellement de l'évolution du processus de cohésion sociale et de la situation sécuritaire après les élections présidentielles.

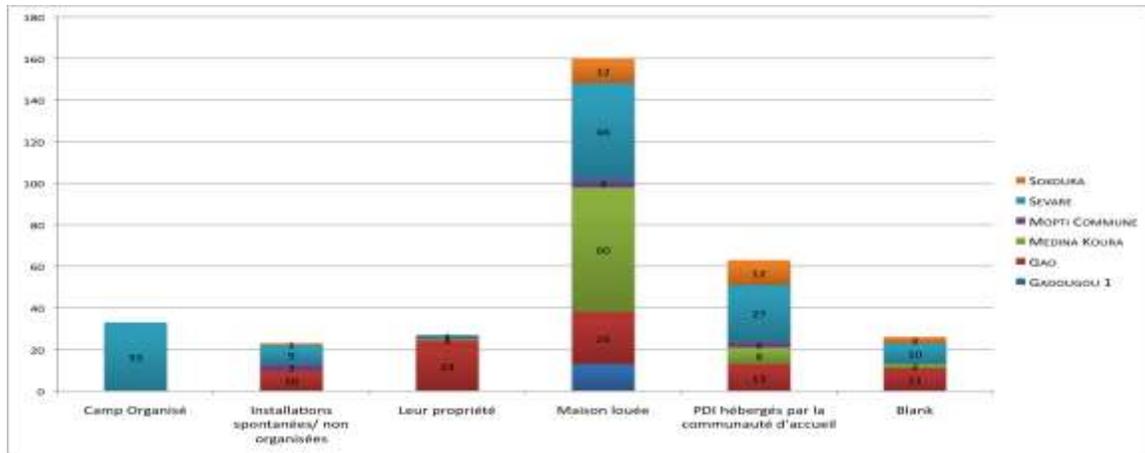
Thématique 3 : Mouvement

1. Mode d'hébergement

Les enquêtés de Gao semblent être logés en majorité soit dans leur propre maison (48%) soit dans des maisons en location (32 %). Une faible proportion (10%) vit chez des tuteurs ou dans des maisons spontanées⁸ (7%). Dans les communes de Mopti et de Sokoura, une proportion assez élevée de PDIs (67%) vit dans des maisons de location et 26% vivent en famille d'accueil. 5% des PDIs de Mopti vivent dans des maisons spontanées.

⁸ « Maison spontanée » signifie l'abri des personnes qui n'ont pas suffisamment de moyen pour louer un habitat.

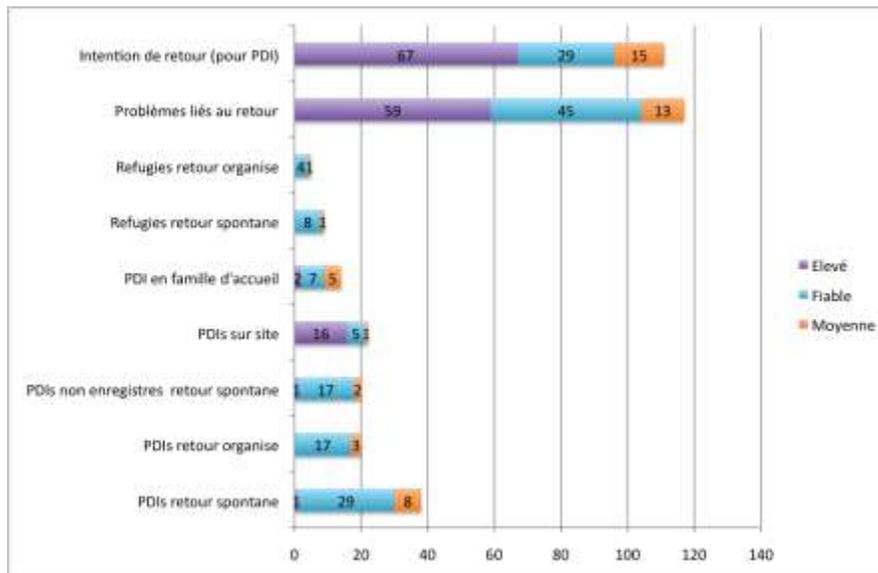
Figure 11 : Mode d'hébergement selon les différents sites



2. Mouvement

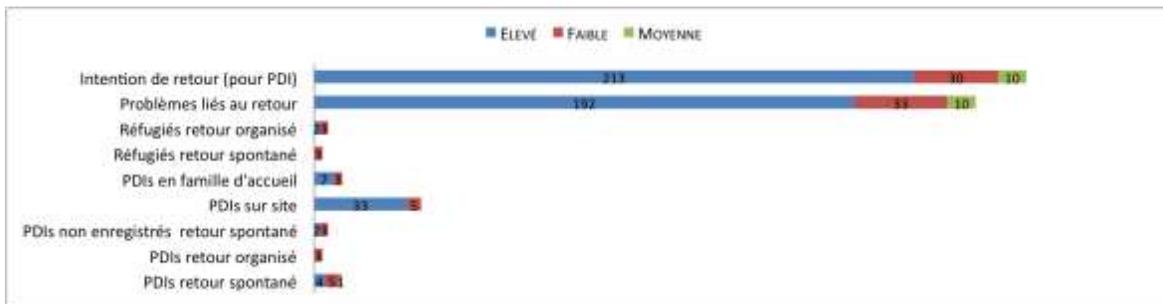
Les PDIs enquêtés ont témoigné d'une forte envie de retourner dans leurs communautés d'origine, soit 24% des derniers souhaitent retourner, mais des problèmes tels que le transport et le manque d'information concernant la sécurité dans la zone, évoqués par 25% des PDIs, restent nettement dissuasifs.

Figure 12 : Mouvement



2.1. Mouvement : Cercle de Mopti

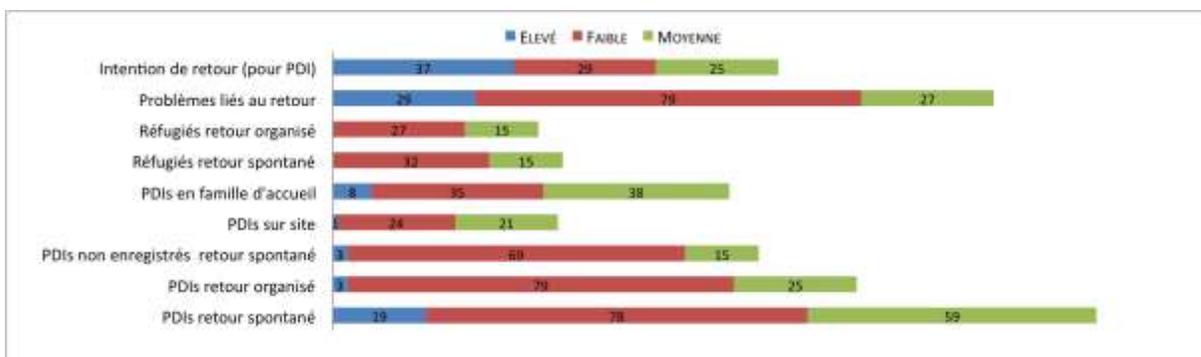
Figure 13 : Mouvement : Cercle de Mopti



Les trois sites des communes de Mopti et de Sokoura sont des zones mixtes constituées en majorité des déplacés récents et anciens en provenance de Gao, Douentza, Tombouctou. Les PDIs enquêtés font état d'une intention forte de retour. En effet, 87% des PDIs expriment leur intention de retour comme *élevé*. Cependant, 81% de ceux-ci mentionnent des difficultés de transport et de manque d'information dans leurs zones potentielles de retour. Les populations ont exprimé un fort désir de rentrer après la fin de l'année scolaire. Le rapport d'Oxfam note également que toutes les filles et les femmes rencontrées expriment le désir de rentrer chez elles. Cependant, les mêmes problèmes liés au retour ont été évoqués : manque de moyen de transport et de subsistance. En outre, afin de ne pas perturber les enfants, les femmes préfèrent également attendre la fin de l'année scolaire (Rapport non publié, février 2013). Selon les personnes enquêtées, aucun retour organisé n'a été réalisé ni à l'égard des PDIs, ni à l'égard des réfugiés. La quasi totalité des PDIs sur le site de Sévaré y est encore présente. Cependant, on observe une volonté affichée des autorités en charge de la gestion du site de PDIs de la commune de Sévaré de les voir partir.

2.2. Mouvement : Cercle de Gao

Figure 14 : Mouvement : Cercle de Gao



Le retour dans la ville de Gao a pu s'effectuer grâce à l'amélioration de la situation sécuritaire. 96% des PDIs enquêtés mentionnent le retour spontané, qui demeure cependant *faible*, 66% évoquent le retour organisé, mais aussi *faible* et 54% parlent de retour des PDIs non enregistrés. Les intentions de

retour des PDIs étaient importantes puisque les personnes souhaitent rentrer pour la fin de l'année scolaire, le début de la période d'hivernage et la reprise des activités agricoles.

Dans les quartiers ciblés à Gao, plus de 15 % ont fait leur retour quasiment sans accompagnement, mais aussi sans assistance humanitaire, ce qui les place – tout comme les populations non déplacées – dans des conditions difficiles particulièrement en matière de sécurité alimentaire. Les intentions de retour sont toujours fortes et les problèmes y relatifs demeurent importants, car ils étaient évoqués par 83% des PDIs enquêtés.

En outre, la zone de Gao est également une zone d'accueil des PDIs en provenance de Kidal et de ses environs. Plus de 300 ménages déplacés en provenance de Kidal se trouvent actuellement dans la ville de Gao qui constitue aujourd'hui une zone de retour volontaire. Une action de plaidoyer initiée par DRC est en cours auprès d'un acteur humanitaire dans la localité.

Thématique 4 : Violences basées sur le Genre (VBG)

La violence basée sur le genre qui représente l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues, s'aggrave en période de conflit. Elle est définie comme « tout acte nuisible/préjudiciable perpétré contre le gré de quelqu'un, et qui est basé sur des différences socialement prescrites entre hommes et femmes »⁹. Bien que la violence basée sur le genre ne soit pas limitée aux femmes, les rapports entre les hommes et les femmes demeurent très inégaux au profit des hommes. C'est pourquoi, la Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) la définit comme « tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des préjudices ou des souffrances physiques ou psychologiques et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée ».

De nombreuses formes de VBG surviennent au cours d'une situation de crise aiguë. Les déplacements des populations joints à des systèmes de protection (services de polices, judiciaires, santé, éducatifs et sociaux) non existants ou déficient, en augmentant les violations, favorisent l'impunité des actes de VBG et rendent encore plus difficiles les réponses adéquates aux survivantes.

Les VBG existent sous différentes formes : viol (violences sexuelles avec pénétration) et tentative de viol, abus, exploitation et violences sexuelles, violences psychologiques et économiques.

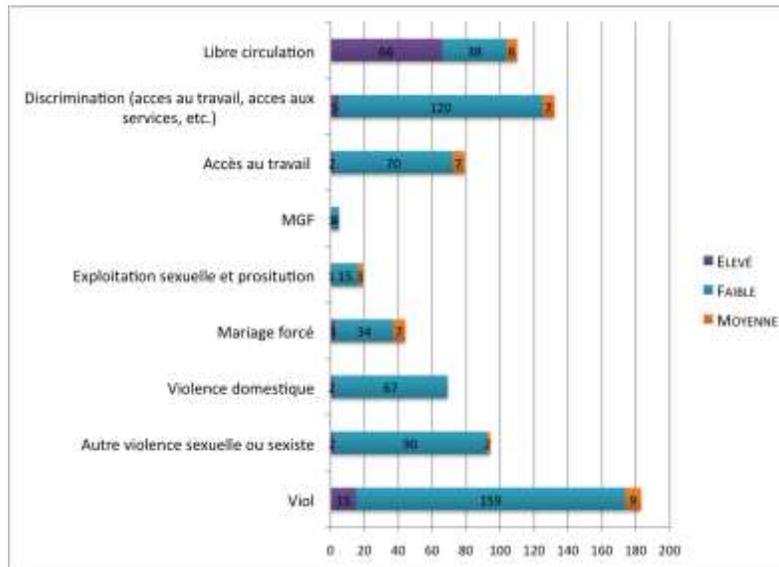
Cette violence contre les femmes s'exerce au sein de la cellule familiale (violence domestique), dans les rues, les écoles, sur le lieu de travail etc., s'intensifiant lors des conflits et des crises. Les VBG les plus répandues et connues sont les violences domestiques, tandis que les violences sexuelles tout aussi importantes restent peu connues ou enregistrées à cause de la forte stigmatisation des survivantes.

Les données du présent rapport indiquent des tendances et non des cas concrets. Les données relatives aux violences basées sur le genre n'ont pas été documentées avant la crise, parce que d'ordinaire minimisées par la crainte de la stigmatisation sociale, des représailles et aussi par manque de confiance envers les autorités.

La violence contre les femmes a été identifiée comme un problème majeur par les communautés au cours de l'Évaluation Rapide de Protection. Bien que 60% de la population témoigne de la prévalence des violences basées sur le genre, celle-ci est définie comme *faible*. 15% des enquêtés mentionnent particulièrement l'exploitation sexuelle et la prostitution, tandis que 40% expriment leurs inquiétudes quand à la prévalence des viols. 60% des enquêtés s'étant prononcés sur la question de la difficulté de libre circulation pour les femmes et les filles, ont qualifié celle-ci d'*élevée*.

⁹ Directives d'IASC sur les Violences basées sur le Genre.

Figure 15 : VBG

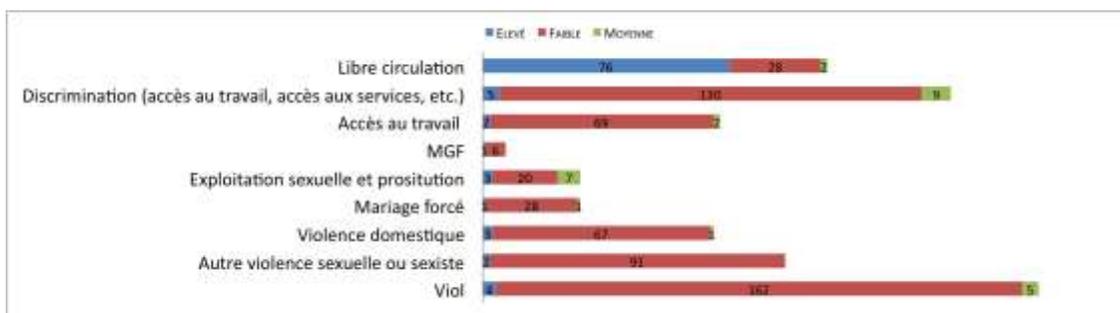


Il est important de souligner que les données relatives aux violences basées sur le genre sont difficilement recueillies et nécessitent souvent des enquêtes spécifiques et menées par des spécialistes de VBG. Dans les cercles de Mopti et Gao, le manque est également dû à l'absence d'un système de référencement des survivantes ; il s'avère donc urgent de mettre en place un tel système et de le rendre rapidement opérationnel pour une prise en charge globale (médicale, psychosociale et légale) des victimes de VBG, il en va du rétablissement des droits des survivantes et de leur réinsertion sociale et économique.

4.1 Violences basées sur le genre : cercle de Mopti

Si dans l'évaluation Rapide de Protection, la peur relative aux violences sexuelles reste moindre, elle a bien été notée dans le rapport d'Oxfam. Puisque les cas de viols sont récurrents dans ces zones, les femmes ont peur d'être victimes de viols ; En particulier, les jeunes filles car elles se sentent menacées par les jeunes et les adultes. Pour se protéger, les filles et les femmes préfèrent ne pas sortir après 18h (Rapport non publié, février 2013).

Figure 16 : VBG Cercle de Mopti



59% des personnes enquêtées se sont exprimées sur le problème de viol qui demeure selon 95% de ces dernières de *faible* importance. Il en va de même pour la problématique de la discrimination des filles et des femmes. L'accès au travail ou aux services de base qui a été évoqué par 50% des enquêtés, mais définie comme *faible* par 90% d'entre eux. En revanche, la libre circulation évoquée par 37% des personnes reste d'une importance *élevée* pour la majorité des enquêtés.

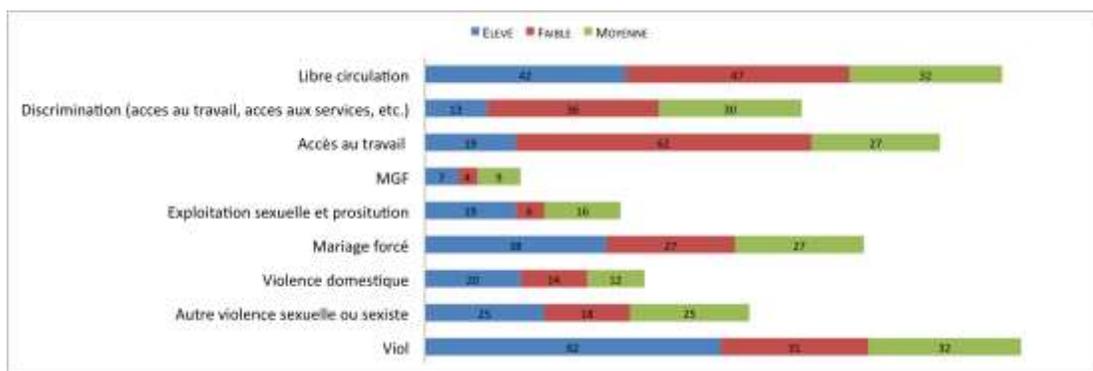
Développement de stratégie de survie pour des jeunes filles déplacées dans la commune de Sévaré

L'évaluation rapide de protection conforte la préoccupation des acteurs humanitaires quant à une filière de prostitution qui se développerait chez des jeunes filles déplacées dans la commune de Sévaré.

4.2. Violences basées sur le genre : cercle de Gao

D'une manière générale, les personnes enquêtées de Gao expriment des tendances relatives aux violences basées sur le genre plus *élevées*.

Figure 17 : VBG Cercle de Gao



Dans le cercle de Gao, les violences sexuelles faisaient objet des inquiétudes des agences et organisation internationales bien avant la crise. L'emprise de la zone par les groupes armés et l'armée malienne a sans doute augmenté l'exposition des jeunes filles et des femmes au viol. Par exemple, selon le rapport d'Amnesty International, 83 cas de viols seraient enregistrés entre mars 2012 et janvier 2013, soit pendant l'occupation du nord du pays par le MNLA et d'autres groupes armés (2009 :25).

Contrairement au cercle de Mopti, 77% des personnes enquêtées se soucient de la problématique de viol et la définissent, pour la plupart, comme *élevée*. L'accès au travail a été abordé par 67% des personnes, et est défini comme *faible* par 57% de ces dernières. Le problème de discrimination des femmes et des filles est présent (évoqué par 49% des enquêtés) mais demeure de *faible* importance. En revanche, 75% des personnes évoquent le problème de libre circulation.

Les focus groupes réunissant des femmes des trois quartiers de Gao ont fait état de trois faits majeurs :

a) Effets du Mariage forcé dans la ville de Gao

Sur l'ensemble des réponses données quant aux VBG, 57% des réponses concernent les mariages forcés, qui sont estimés comme *élevés* par plus de 40% des personnes enquêtées. Les mariages forcés

ont été évoqués comme étant une pratique fréquente dans la zone. Pour exemple, une centaine de femmes ont dû épouser des membres de groupes armés ; aujourd’hui victimes de stigmatisation, elles sont appelées « femmes de Mujaho ». Suite à ces mariages forcés, des femmes et des jeunes filles seraient en état de grossesse.

b) Effets de la stigmatisation sociale sur le non recours au service de santé

La présence d’hommes armés durant l’occupation constituait un frein pour les survivantes dans le processus de prise en charge. 49% des personnes témoignent de la difficulté d’accès pour les femmes et les filles aux services de base. Des entretiens individuels ont fait cas de filles et de femmes victimes qui n’auraient toujours pas eu recours au service de santé de peur d’être stigmatisées.

c) Auteurs de VGB dans la ville de Gao

Entre mars 2012 et janvier 2013, les victimes de viol ont affirmé avoir été violées principalement par des membres de MNLA. Des membres de MUJAO seraient responsables de deux cas de viol (Amnesty International 2013 : 25).

Si par le passé, les agressions sexuelles étaient présumées être le fait des hommes armés, il ressort des discussions actuelles avec les femmes, que ces agressions seraient commises majoritairement par la jeunesse de Gao¹⁰. Deux (2) cas de viol ont été identifiés durant le mois de mai dont les auteurs seraient des membres de la communauté.

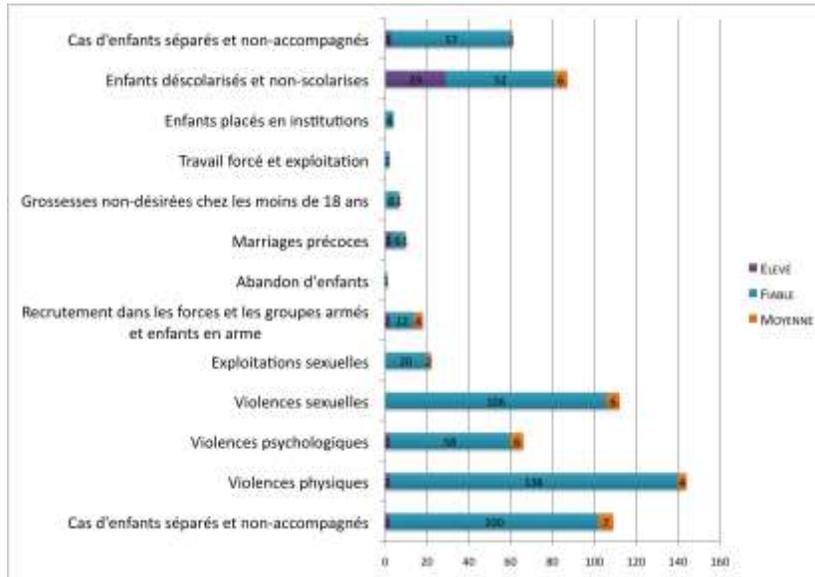
Thématique 5 : Protection de l’Enfant

Les notions de protection de l’enfant et de respect de ses droits restent peu ou pas connues par les populations locales. Le plus souvent, certaines violations des droits des enfants – telles que définies dans les textes internationaux – sont perçues par les populations comme des pratiques « ordinaires » ou encore « traditionnelles ». Les enquêtes ont porté principalement sur les différentes violences infligées aux enfants, sur leur situation sociale, leur éventuelle scolarisation ainsi que sur leur recrutement dans les forces armées.

22% des enquêtés qui se sont exprimés sur les violations des droits des enfants ont particulièrement dénoncé la violence physique et des actes de violence sexuelle. La déscolarisation des enfants a été évoquée dans 13% des réponses. Les enquêtés évoquent également la problématique des enfants séparés ou non accompagnés (17%). Dans la totalité des localités visitées, le taux des jeunes filles déjà mères dépasse souvent 50%.

¹⁰ Le rapport d’Amnesty International témoigne également qu’en 2013 les cas de viol seraient commis des jeunes (Amnesty International, 2013 : 25).

Figure 18 : Protection de l'enfant



En outre, plus de 50% des personnes enquêtées constate un nombre assez élevé de femmes chefs de ménage, ainsi que des personnes du troisième âge. Quelques cas d'enfants « chefs de ménage » ont été également signalés; à Sokoura (25%), Mopti (30%) et Gao (35%).

Risques

Une attention particulière devrait être accordée aux enfants non accompagnés qui seraient exposés davantage aux diverses exploitations. Lors des enregistrements, ces enfants ne sont pas systématiquement pris en compte, ce qui engendre une difficulté de leur prise en charge. En outre, puisque non protégés, ils sont davantage exposés à des violences.

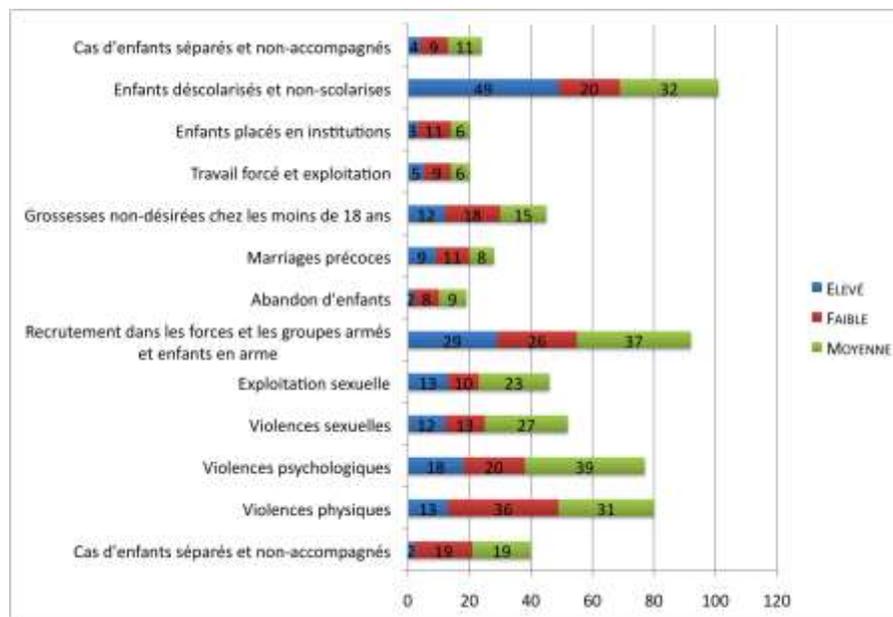
Tout enfant victime de violences graves ou témoin de crimes nécessite une assistance psychosociale particulière.

En tout état de cause, pour éviter une trop grande vulnérabilité des enfants – accompagnés ou non – pris dans une situation de crise, une mise en œuvre d'activités éducatives ou récréatives diverses serait souhaitable, menée sur le long terme et de façon continue.

5.1 Protection de l'enfant : Cercle de Gao

D'une manière générale les enquêtés du cercle de Gao se sont davantage exprimés sur la problématique de la protection de l'enfant et ont rapporté diverses violations de leurs droits souvent estimées comme *élevées*.

Figure 19 : Protection de l'enfant Cercle de Gao



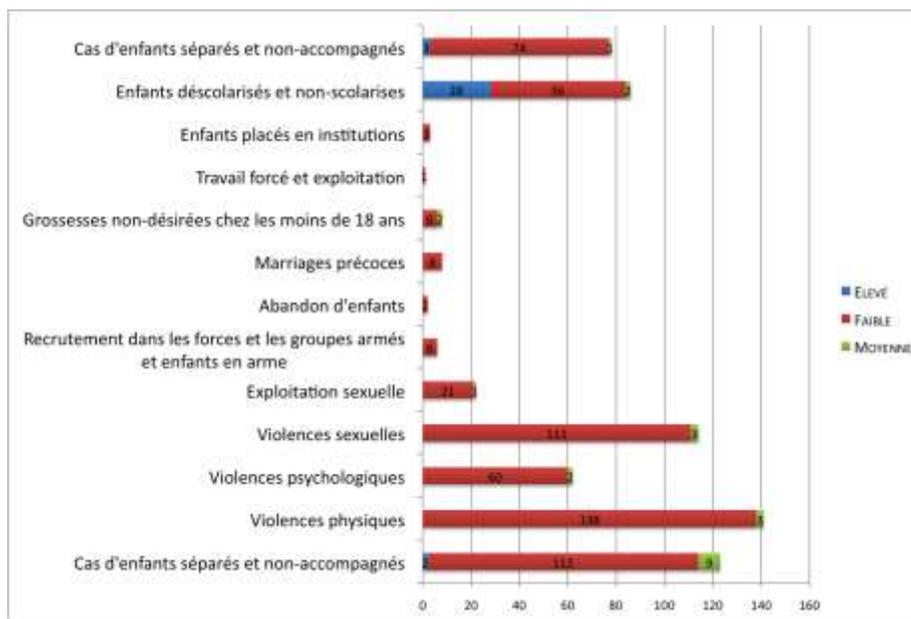
Malgré la reprise des activités scolaires, le nombre d'enfants déscolarisés préoccupe 62% des enquêtés, problématique définie comme *élevé* par 50% de ces derniers. On retrouve ces enfants dans diverses activités économiques, notamment dans les AGR et dans le commerce.

Les recrutements des enfants dans les forces/groupes armés sont mentionnés comme une problématique particulièrement inquiétante par 57% des personnes enquêtées. Le recrutement des enfants a été documenté également par Amnesty International. En effet, des enfants âgés de douze à dix-sept ans ont été utilisés par les groupes armés, y compris le MNLA et MUJAHO comme porteurs des armes, gardiens de postes de contrôle, cuisiniers ainsi que comme de véritables soldats sur les lignes de front. En outre, ces enfants ont été arrêtés et détendus par les autorités maliennes après le retrait des groupes armés ; ce qui constitue en outre un danger pour ces enfants (Amnesty International 2013 : 23-25).

D'autres type de violences à l'égard des enfants ont été mentionnées, telles que les violences physiques (par 49% des personnes), violences psychologiques (48%), violences sexuelles (32%) ainsi que le problématique des grossesses précoces et non désirés évoquées par 28% des personnes enquêtées. Ces violences sont principalement définies comme *élevées* ou *moyennes*.

5.2 Protection de l'enfant : Cercle de Mopti

Figure 19 : Protection de l'enfant Cercle de Mopti



Dans le cercle de Mopti, c'est la violence physique à l'égard des enfants qui soucie particulièrement les personnes enquêtées, soit 49%. La violence sexuelle à l'égard des enfants (exprimées comme problématique par 39% des enquêtés) est mentionnée principalement dans la commune de Mopti et de Sokoura. Ces communes ont enregistré les fréquences les plus élevées avec un taux de 30% à Mopti et 40% à Sévaré. Selon le rapport non publié d'Oxfam, le viol est courant dans les deux communes. Les filles précisent ayant peur d'être victimes de viol. Elles se sentent menacées par les adultes ainsi que par les jeunes (Février 2013).

La déscolarisation des enfants pose également problème aux enquêtés (30%) de Mopti ainsi que les cas des enfants séparés ou/et non accompagnés.

Thématique 6 : Résilience

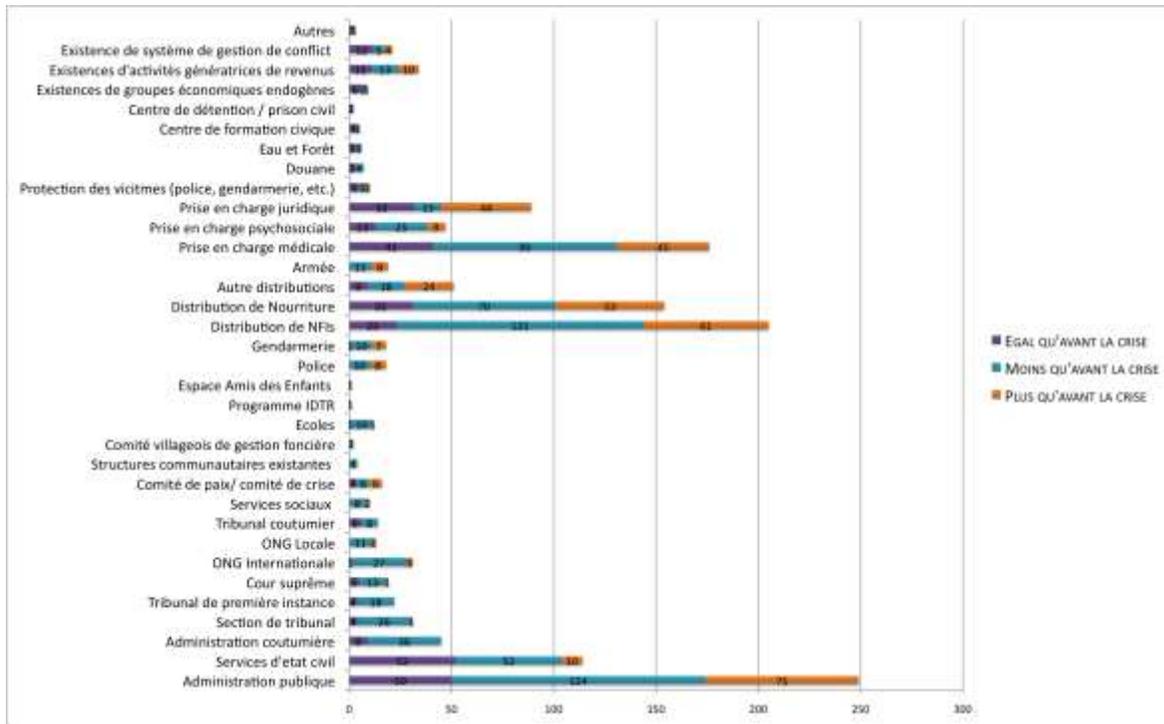
Dans ce rapport et en concordance avec la fiche de l'Evaluation Rapide de Protection, la notion de résilience est comprise non seulement comme la capacité des populations elles-mêmes à surmonter les problèmes mais aussi comme la capacité pour les services de base existants et l'assistance humanitaire à les aider dans ces moments critiques.

Les enquêtés se sont prononcés principalement sur la prise en charge juridique (20%) et médicale (40%), la distribution de nourriture (34%) et des NFI (45%), des services d'Etat civil (25%) et de l'administration publique (55%). Selon eux, la prise en charge médicale serait moins importante qu'avant la crise, alors que la prise en charge juridique aurait augmenté. Quant aux services d'état civil, ils sont estimés identiques voire moins présents après la crise, de même que l'administration publique.

Il est intéressant de noter que 60% des enquêtés estiment que la distribution de nourriture et des NFI serait moins importante qu'avant la crise. Il semble que l'assistance humanitaire – distribution de nourriture et des NFI – ne soit pas égale sur les différents sites. 22% des PDIs issus des focus groupes avouent n'avoir reçu aucune assistance directe depuis leur arrivée dans les quartiers de Sokoura et Médina Koura contrairement aux PDIs sur le site de Sévaré qui bénéficient d'une assistance alimentaire continue et de distribution de NFI. L'assistance aux PDIs du site « Hôtel des Chauffeurs » a

facilité une amélioration des conditions de vie. Deux facteurs semblent être à l'origine de cette non assistance aux PDI dans les quartiers de Sokoura et Médina Koura : la difficulté de leur identification et leur non enregistrement.

Figure 20 : Résilience

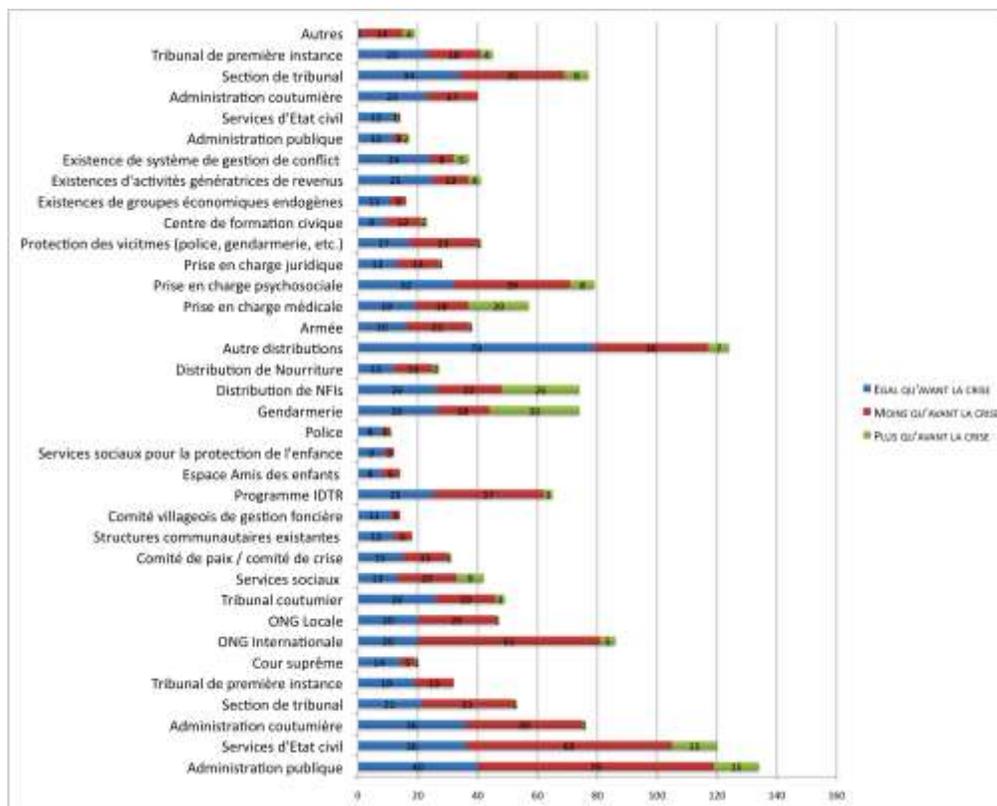


Après la crise dans le nord Mali, l'accès aux services sociaux de base est limité dans la ville de Gao et les structures existantes et fonctionnelles dans la zone de Mopti et Sokoura ne parviennent pas à répondre aux besoins des mouvements de populations.

6.1. Résilience : Cercle de Gao

La seule offre de service public concerne le domaine de la santé dont témoigne le fonctionnement de l'hôpital et des 17 CESCO dans les quartiers. Ce secteur est soutenu par le CICR et MDM. Les ONG Nationales présentes à Gao sont LVIA, PIDRN, GRAIP, ACAS, ATDS, SEAD, IICEM, PADEM, NOUVAUX HORIZONS. Quant aux ONG internationales, on note Save the Children, Oxfam, ACF, DRC.

Figure 21 : Résilience Cercle de Gao



a) Services d'Etat

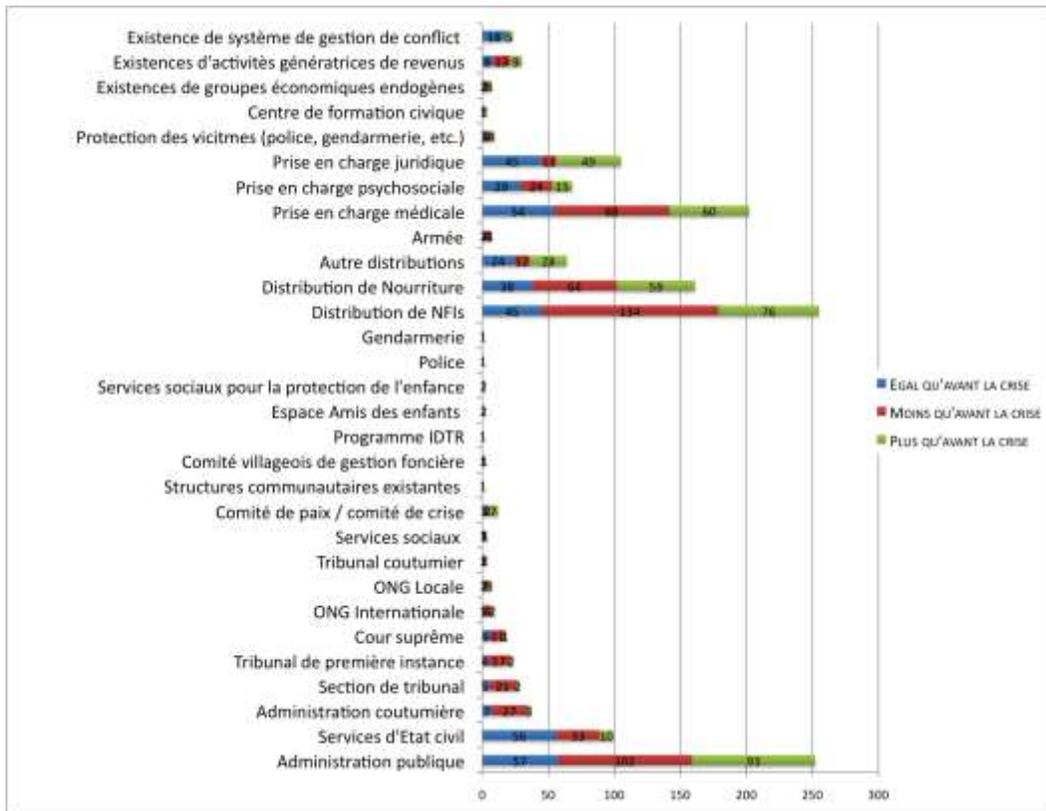
83% des enquêtés de Gao mentionnent l'administration publique qui est selon 59% de ceux-ci moins importante qu'avant la crise. Il en va de même pour les services d'Etat civil. En revanche, la gendarmerie serait présente d'une manière égale qu'avant la crise. La prise en charge médicale a été évoqué par 35% des enquêtés, cependant demeure selon certains égale, selon d'autres moins importante et selon d'autres encore plus importante dans la zone. 49% des enquêtés mentionnent la prise en charge psychosociale qui est reste selon certain égale et selon d'autres moins importante après la crise. Bien que les activités de tribunal de première instance, évoquées par 28% des enquêtées, restent aussi égales, peu d'auteurs de violations ou d'abus sont poursuivis. Ceci est dû principalement faute du bon fonctionnement du service juridique. Cependant, la population restée sur place ainsi que les familles d'accueil ont développé une capacité de résistance et d'adaptation tout comme les PDIs non enregistrés ou enregistrés mais ne bénéficiant pas d'assistance.

b) Présence des ONG Internationales et Nationales

Nous avons indiqué que certaines ONG nationales et internationales seraient présentes à Gao. Cependant, 70% des enquêtés, s'ayant prononcé sur la présence des ONG Internationales dans la zone, estiment que leur présence est moins importante qu'avant la crise. Il en va de même pour les ONG nationales.

6.2. Résilience : Cercle de Mopti

Figure 22 : Résilience Cercle de Mopti



a) Services d'Etat

Les services techniques disponibles et fonctionnels dans la commune de Mopti, Sékoura et Sévaré sont : l'Etat civil, le Tribunal de Première Instance, le Comité de crise, les services sociaux pour la protection de l'enfance, les services de police et de gendarmerie et les services de santé. Cependant, la prise en charge médicale évoquée par 70% des enquêtés semble être moins présentée qu'avant la crise, in en va de même pour la prise en charge psychosociale.

b) Distribution des NFI et de nourriture

88% des enquêtés de Mopti parlent de la distribution des NFI qui serait moins importante qu'avant crise ainsi que la distribution de la nourriture évoquée par 56% d'entre eux.

c) Mécanismes de survie des PDI à Mopti et Sokoura et ménages d'accueil

Les participants aux focus groupes affirment que pour gagner l'argent nécessaire à l'alimentation, aux soins médicaux et autres besoins primaires, ils ont recours à diverses activités. Certains effectuent des travaux ménagers dans des familles de la commune (ils sont en outre parfois nourris), d'autres portent des bagages des commerçants ambulants et autres passagers etc. D'autre part, certains ménages d'accueil acceptent de partager le peu qu'ils possèdent avec les ménages de déplacés (maison, nourriture, literie, ustensiles de cuisine, etc.)

V. RECOMMANDATIONS

Pour répondre aux besoins de protection, on recommande que le Groupe de Protection incluant le sous-groupe sur la protection des enfants et la violence basée sur le genre prennent les mesures suivantes¹¹ :

Recommandations Générales

1. Ajuster les outils ERP pour prendre en compte les PDIs non enregistrés, les lieux d'origine, les groupes ethniques et intégrer une septième thématique sur l'assistance reçue.
2. Développement d'une complémentarité entre le CMP/DTM afin de réaliser une analyse de protection plus élaborée et de permettre la triangulation des informations.
3. Acquérir de la technologie spécifique pour la mise en œuvre des activités de monitoring de protection à partir des outils d'ERP.
4. Effectuer régulièrement des missions d'évaluation sécuritaire et des besoins humanitaires dans les zones potentielles de retour des PDIs afin de fournir les informations actualisées et faciliter une prise de décision éclairée sur les interventions prioritaires.
5. Plaidoyer pour un accès égal à l'aide, conformément aux principes humanitaires, indépendamment du statut d'enregistrement des PDIs.
6. Plaidoyer (local/national/régional) pour l'évolution du processus de cohésion sociale et pour l'amélioration de la situation sécuritaire après les élections présidentielles, car la décision des réfugiées de retourner ou non pour les réfugiés en particulier dépendra essentiellement de ces deux aspects.
7. Privilégier les programmes et les projets visant le relèvement communautaire en parallèle avec l'assistance traditionnelle en situation d'urgence.
8. Etablir un mécanisme de référencement entre organismes afin d'apporter une réponse adaptée aux problèmes de protection.
9. Renforcer les mécanismes de prévention et de réponse immédiate dans les cas de violence, exploitation et abus des enfants et des femmes favorisant des plaintes dans les cas de graves violations.
10. Initier des activités d'IEC pour réduire les pratiques sociales communautaires qui exposent les enfants à la violence, abus et exploitation.
11. Favoriser et accompagner le rétablissement de services sociaux de base.
12. Favoriser le partage des informations et analyse dans une dimension transfrontalière afin de proposer des réponses adéquates aux besoins des personnes dans une optique de long terme et pour une stratégie de stabilisation.

Sécurité, services sociaux et cohésion sociale

13. Considérant les tensions latentes, il sera important de prioriser des activités que puissent encourager une coexistence pacifique entre les différentes communautés.
14. Considérant les limites observées dans l'assistance aux déplacés, il est nécessaire d'offrir une assistance basée sur des vulnérabilités plutôt que sur le statut.

¹¹ Voir la note 4.

15. Veiller, dans zones de déplacement – notamment à Mopti – à ce que la situation favorise les retours volontaires et non forcés. Il est aussi nécessaire d’initier des actions auprès des autorités en vue d’une lecture de la situation conformément aux principes humanitaires.
16. Vu le faible accès aux services sociaux de base à Gao, il y a nécessité de leur rétablissement pour réduire la vulnérabilité des populations en favorisant un accès inclusif pour les bénéficiaires.
17. Privilégier les programmes ou projets visant le relèvement communautaire en complémentarité avec l’assistance traditionnelle en situation d’urgence à Gao.

Assistance et Monitoring de protection

18. Etablir un système de référencement opérationnel et faciliter l’information sur les offres de services avec une attention particulière à leur fonctionnalité dans le cadre de la réponse.
19. Etablir des bureaux de conseils de citoyens afin d’identifier les cas de violations et fournir l’assistance juridique adéquate et de proximité.
20. Alimenter l’aide humanitaire d’analyse contextuelle et information ponctuelle afin de pouvoir attendre les plus vulnérables et prévoir une réponse adéquate et en conformité avec les principes humanitaires.
21. Assurer que les capacités des équipes de monitoring sont renforcées sur différents domaines (les principes directeurs relatifs aux déplacés internes, protection à base communautaire, l’identification des vulnérabilités et leurs besoins) de façon continue.

Violences basées sur le genre

22. Mettre en place des interventions de protection préventives et d’assistance afin d’encourager et de favoriser les plaintes.
23. Fournir des services de réponse multisectorielle aux cas de VBG et développer un système de référencement afin de mitiger des effets néfastes sur l’état de santé, l’état mental et psychosocial des survivantes.
24. Etablir une cartographie de prévention des VBG avec des acteurs et des services disponibles et fonctionnels afin de fournir aux survivantes des services adéquats.
25. Etablir un mécanisme de contrôle et qui puisse sanctionner les auteurs des actes d’exploitation sexuelle et abus.

Protection de l’enfant

26. Etablir et veiller au bon fonctionnement d’un environnement protecteur des enfants à base communautaire.
27. Etablir un système de suivi et de *reporting* des violations les plus graves tout particulièrement l’exploitation sexuelle et la violence.
28. Fournir des informations sur l’assistance juridique et sur la documentation civile y compris l’enregistrement des naissances.
29. Initier les activités d’IEC pour réduire les pratiques sociales communautaires qui exposent les enfants à la violence, aux abus et à l’exploitation incluant les pires formes de travail.
30. Elaborer les programmes de protection et de réinsertion des enfants associés aux forces et groupes armés dans une cadre qui privilège la cohésion sociale.
31. Favoriser des programme de protection multi dimensionnelles avec un ‘attention particulière à l’appui psychosocial pour les enfants mais avec une forte implication des parentes et communautés.